AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0083
FR0000120495-FS0028

16 janvier 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOMFY SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 janvier 2015, complété par un courrier reçu le 15 janvier 2015, la société anonyme Manacor[1] (11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxemburg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 31 décembre 2014, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 5% des droits de vote de la société SOMFY et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 391 000 actions SOMFY représentant 749 086 droits de vote, soit 5,0008% du capital et 5,39% des droits de vote de cette société[2].

À cette occasion, le concert constitué par M. Paul Georges Despature, ses enfants et les sociétés J.P.J.S[3] et J.P.J. 2[4] qu'il contrôle, la société Manacor, la société Somplus[5] et certains membres de la famille Despature[6] **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 14 janvier 2015, 5 573 649 actions SOMFY représentant 10 943 571 droits de vote, soit 71,12% du capital et 78,81% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
J.P.J.S[3]	3 858 802	49,24	7 717 604	55,58
J.P.J. 2[4]	643 005	8,20	1 267 463	9,13
Famille Despature[6]	639 493	8,16	1 139 603	8,21
Manacor[1]	391 900	5,00	749 086	5,39
Somplus[5]	37 266	0,48	66 692	0,48
Paul Georges Despature et ses enfants	3 183	0,04	3 123	0,02
Total concert	**5 573 649**	**71,12**	**10 943 571**	**78,81**

[1] Société (sise 11 A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Thierry Despature.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 836 800 actions représentant 13 885 568 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Société (sise 25 avenue Fosse-aux-Chênes, 59100 Roubaix) contrôlée par M. Paul Georges Despature.
[4] Société (sise 11 A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants.
[5] J.P.J.S détient 69% du capital de la société Somplus, le solde étant détenu par sept cadres dirigeants de SOMFY.
[6] A savoir : Mme Monique Delcourt (et ses enfants), M. Jean Despature (et ses enfants), Mme Marie-Christiane Devienne (et ses enfants), M. Anthony Stahl et la société à responsabilité limitée PBA SARL qu'il contrôle, Mme Françoise Leurent (et ses enfants), M. Victor Despature (et ses enfants), Mme Chantal Ibled (et ses enfants), M. Jean Despature et la société anonyme Yainville qu'il contrôle et M. Patrick Despature et la société anonyme Compagnie Financière Industrielle qu'il contrôle.